

# Saint-Chamant

## Le Mot du Maire

*Crise, chômage, terrorisme... L'année qui s'achève a encore entretenu l'inquiétude et des crispations, mais malgré tout, il ne faut pas nous laisser envahir par trop de pessimisme.*

*Nous allons débiter cette nouvelle année avec des périodes de campagne électorales consécutives : d'abord les présidentielles, puis ensuite les législatives. Ce sera l'occasion pour tous les candidats de nous faire part de leur vision pour notre Pays et de leurs propositions pour l'avenir.*

*Quelle que soit leur couleur politique, il n'y aura pas une multitude de façons d'agir pour mettre de l'ordre dans les affaires. Avant toute chose, collectivement, comment abordons nous la situation ?*

*Certainement deux questions à se poser : Est ce que la crise est responsable de tous nos maux ? Auquel cas, il nous sera sans doute proposé un éventail de mesures, toutes plus ou moins « réchauffées », et qui n'auront qu'un effet temporaire ou illusoire. Une certitude : la question de la mutation de notre société est primordiale. Et je crois que c'est par cette deuxième question que les problèmes doivent être abordés. Il faut retrouver les bases et fondamentaux de notre société et à partir de là, redéfinir la place et le rôle de chacun : Qui commande ? Qu'est ce qui est important ? A quoi doit servir la finance ? Une économie pour quoi ? Et pour qui ? ....*

*Plus que des convictions, il faudra surtout un vrai courage politique, de l'honnêteté et de la transparence à ceux que nous élirons pour remettre l'action, avec équité, au service des citoyens. J'émet le vœux de l'arrêt de cette course au gigantisme, à toutes les concentrations, qui renforcent les plus forts et affaiblissent les plus fragiles, pour que la solidarité et la complémentarité s'imposent dans les bases de l'action.*

*Vous souhaitant une bonne et heureuse année à tous, votre équipe municipale reste engagée pour agir dans l'intérêt général.*

*Jean-Marie Fabre*



# La vie municipale

## PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS

### ■ Mise en conformité incendie de l'Auberge

La mise aux normes de l'Auberge vient de se terminer. Les travaux consistent principalement en la suppression de murs en lambris, la mise en place de portes coupes feu, d'un dispositif de désenfumage et d'alarmes incendies.

Le bilan financier de l'opération sera présenté dans le prochain bulletin.

### ■ Rénovation du logement communal

Il y a quelques mois nous évoquions le projet de réhabilitation du logement communal situé dans le jardin à l'arrière de la mairie. Les travaux ont enfin pu commencer puisque nous avons obtenu des subventions de la Région (30%), de l'État (30%) et nous sommes dans l'attente d'un retour sur la réserve parlementaire sollicitée auprès de M. Alain MARLEIX.



Suite à la mise en concurrence, ce sont les entreprises les mieux distantes qui ont bien voulu répondre qui ont été retenues : Marc CAMBON pour la maçonnerie et le gros œuvre, Hubert JOANNY pour les menuiseries, Eric LACOMBE pour les placos et peintures, Christophe VIDAL pour l'électricité et le chauffage, Victor LESMARIE pour la plomberie et Mickaël FLOTTE pour les carrelages.

Les travaux qui ont été estimés à 74 340 € devraient se terminer dans le courant du printemps. Le logement rénové répondra aux nouvelles normes thermiques mais également aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduites.

### ■ PRADINES : Enfouissement des réseaux aériens

Les travaux de suppression des lignes aériennes électriques et téléphone du village de Pradines sont enfin terminés. Cette opération a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SDEC (syndicat départemental des énergies du Cantal) pour la partie électricité et sous maîtrise d'ouvrage communale pour la partie téléphone.

Nous vous présenterons le bilan financier de l'opération lorsque nous aurons reçu la totalité des factures.

### ■ Vente d'un bien communal / Vente de terrain

La remise située dans l'arrière cour de l'épicerie, qui n'était pas utilisée par le commerce et qui n'a aucun accès direct sur la rue a été vendue, à Monsieur Jean Marc VISY dont la propriété est mitoyenne, pour la somme de 12 000 €.

Un lot de terrain de 979 m<sup>2</sup> du nouveau lotissement du Foirail a été vendu à Sébastien MALLET et Stéphanie GARCELON. Leur maison est actuellement en construction. Nous accueillerons donc très prochainement cette nouvelle famille.

## PROJET À VENIR

### ■ Travaux de voirie route de LACHAZE

A défaut de financement, depuis plusieurs années nous repoussons les travaux de réfection de la route de Lachaze (section entre Roziers et Lachaze).

Suite aux orages de cet été, l'état de la route s'étant vraiment dégradé, nous avons demandé à l'agence technique départementale (Cantal Ingénierie et Territoires) de réaliser les études et estimations correspondantes. Le projet a été estimé à 75 417,50 € HT.

La subvention État (DETR) ayant été refusée en 2016, nous avons déposé un nouveau dossier

qui sera étudié en tout début d'année. Par ailleurs nous avons la garantie d'un financement de l'opération à 19 % par le conseil départemental et un dossier de demande de réserve parlementaire a été déposé auprès de Bernard Delcros.

Pour gagner du temps, des entreprises ont d'ores et déjà été consultées et mises en concurrence. Une fois les accords de subventions obtenus, ce sera l'entreprise RMCL, la mieux disante sur ce dossier, qui effectuera les travaux.

## ENCORE UN GRAND MERCI À ÉLIANE !

Nous étions nombreux pour fêter le départ à la retraite d'Éliane MARTIN après ces 40 années d'exercice du métier de secrétaire de mairie et du syndicat de eaux. Les discours de remerciements ont rappelé la qualité exceptionnelle du travail d'Éliane et son dévouement pour tous... Plusieurs cadeaux lui ont été offerts pour la remercier et un buffet dans la cour des écoles est venu clore ce moment d'émotion. Nous avons pu passer une soirée chaleureuse, tous ensemble, avec notre jeune retraitée.



## DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

### ■ **Coopération intercommunale**

Il y a un an, nous évoquions le projet de fusion des intercommunalités de Salers et Mauriac. Cet automne, respectant la volonté de la majorité des élus des 2 territoires, le Préfet a décidé de ne pas imposer la fusion.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la communauté de communes du Pays de Salers et la communauté de communes du Pays de Mauriac garderont donc leur périmètre d'origine.

A court terme, certaines compétences (eau et assainissement, ou encore ordures ménagères) reviendront obligatoirement aux communautés de communes. À Saint-Chamant, nous sommes convaincus qu'il faut continuer les travaux déjà été engagés en partenariat entre les deux collectivités. Dans l'intérêt de tous, il faudra mutualiser un certain nombre d'actions et de moyens (matériels et humains) afin de réaliser des économies, mais surtout afin de renforcer la dynamique du Territoire.

### ■ **Un conseil communautaire des jeunes du Pays de Salers**

Comme suite à un appel à candidatures de la Codecom lancé auprès des jeunes nés entre 2001 et 2005, plusieurs d'entre eux se sont investis dans cette toute nouvelle organisation. Saint-Chamant sera bien représentée, puisque Mathilde DROMAIRE, Émilie GARCIA et Alixe MAUCHIEN sont dans la liste des 20 membres que compte ce conseil.

A vos idées et à vos crayons les filles !! 🙄

### ■ **TEPCV (Territoire Énergie Positive pour la Croissance Verte)**

La Codecom fait partie des territoires sélectionnés par le Ministère de l'Environnement pour leur exemplarité énergétique et environnementale. La collectivité a ainsi été destinataire d'une subvention de 2 millions d'euros pour ses actions sur le territoire. Ainsi, grâce au Pays de Salers, nous bénéficierons donc d'aides sur certains projets.



Nous avons également soumissionné à un appel à projet similaire porté par le Parc Naturel Régional de Volcans d'Auvergne. Si la candidature du PNRVA est retenue par le ministère nous pourrions bénéficier de subventions exceptionnelles sur des projets liés aux économies d'énergie, et à notre environnement (suppression phyto, éducation à l'environnement ,etc). A suivre...

## ■ Quoi de neuf à la rentrée ?

- ✓ Ce sont 36 enfants qui ont fait la rentrée des classes ce premier jeudi de septembre...



MERCI à tous !

En participant aux différents événements organisés par l'APE, vous aussi contribuez à la dynamique de notre école.

- ✓ Au bureau de l'association des parents d'élèves, Fabrice MARIVIN et Céline CHAUCHE, entourés de parents volontaires sont toujours mobilisés pour accompagner et animer la vie de l'école.
- ✓ Notre école continue d'être à la pointe dans le domaine du numérique. Avec l'aide de la communauté de communes du Pays de Salers, de l'État (DETR) et du Conseil Départemental nous avons investi dans 12 tablettes-PC, 2 vidéos-projecteurs interactifs, 2 PC portables enseignants et la réalisation d'un câblage internet (pour éviter le wi-fi et les ondes qu'il engendre). Le montant de ce programme s'élève à 15 325 € dont 3065 € (20%) restent à charge de la commune avec une éventuelle participation de la Codecom.

## ■ Activités Périscolaires (TAP)...

## Du jardin à l'assiette...



Les TAP (activités périscolaires) du jeudi après midi ont repris. Nous avons profité d'un automne très favorable pour récolter les légumes que Jean-Pierre nous a appris à semer ou planter ce printemps. Le jardinier était sans doute un peu magicien car la récolte a été excellente... Tant et si bien que Yolande a pu intégrer nos haricots, nos pommes de terres, nos courgettes et autres cucurbitacées (*eh oui on apprend aussi des mots extraordinaires dans un jardin extraordinaire !*)

dans les menus de la cantine. C'est encore mieux que du bio !

Nous avons aussi appris de nouvelles danses avec les Bouscas, fabriqué un mobile et des bottes pour le marché de Noël avec Céline et Romuald nous a appris à fabriquer des décors en poterie pour le colis de Noël des Papys et des Mamies de Saint-Chamant... C'était pas facile, mais c'était trop beau !



# du côté des associations...

A noter dans vos agendas...

## VOEUX:

Samedi 7 janvier 2017,  
RDV à 11h  
à la salle polyvalente

### Club des Aînés de la vallée de la Bertrande :

- ✓ Samedi 14/01/2017, à 11h :  
Assemblée Générale du Club
- ✓ Jeudi 16 février à 12h30 :  
repas du Carnaval et goûter  
avec les enfants de l'école
- ✓ Vendredi 17 mars à 20h :  
Concours de Belote
- ✓ Dimanche 30 avril, à 12h30 :  
Repas du Chevreuil
- ✓ Samedi 17 Juin : Découverte  
de BOZOULS et de son canyon, en  
petit train.

### Assoc. Parents d'Élèves :

- ✓ Samedi 18 mars : Quîne de  
l'école à Bourcenac
- ✓ Samedi 24 juin : Kermesse

### ELECTIONS :

- Présidentielles : dimanches  
23 avril et 7 mai 2017
- Législatives : dimanches  
11 et 18 juin 2017

### REPAS du CCAS :

dimanche 9 avril 2017

## Les 3 coups résonnent 3 fois !

A l'initiative du CCAS, les 7, 8 et 9 octobre derniers, un mini festival de théâtre a eu lieu dans notre salle des fêtes, transformée pour l'occasion.

Trois troupes de l'association cantalienne de théâtre amateur nous ont donné trois représentations :

- "Veinazès Anim" de Lafeuillade en Vézie avec "Les Louftingues" de Roland François Aebi ;

- "Patraque Théâtre" d'Aurillac avec "Sur un plateau" de Jean Paul Alègre ;

- "Fêt' Art" de Vic sur Cère avec "Coup de tonnerre" de Martine Rigolot.

Trois pièces différentes, très bien jouées, par des acteurs enthousiastes et convaincants pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs, enfants et adultes ! Il y en a eu pour tous les goûts.

Une très belle expérience à renouveler!

**Vie de votre bulletin :** Si les associations ont des photos, pour animer un peu cette rubrique, elles sont les bienvenues... Idem pour les dates à retenir pour le calendrier des manifestations...



Four de Lavergne restauré :  
en attendant la mise en chauffe

# Informations - Informations - Informations

## ■ Tarifs des services en 2017

Cantine : 3,15 € par élève, 7,30 € par pers. pour les enseignants.

Garderie : forfait de 1,50 € pour le matin et 1,50 € pour le soir, par enfant.

Location salle polyvalente : 85 € pour les habitants de la commune, 150 € extérieurs - caution 160 €

Assainissement : forfait 50 € par compteur plus 0,97 € le m<sup>3</sup>                      Location podium : 80 €

Concessions au cimetière : 140 € la petite; 165 € la grande

### État civil :

**Décès** : Jean BENECH nous a quittés le 25 décembre 2016

**Mariage** : Le 3 septembre de Martine SATIZELLE et Thierry PRIGENT qui habitent depuis plusieurs années au lotissement des Aldières

**Naissance** : Le 13 décembre de Sélig, fils de Joséphine et Eli BARBAT – PRAT qui habitent un logement communal de l'ancien presbytère

**Nouveau arrivants** : - Lucille DELMAS aux dessus des Écoles  
- Bruno et Isabelle BARTHE – LE GOUAS et leurs enfants  
Alan, Evan, Lily, Lola et Ryan, à la Rozette  
- Christophe SAKUBEZAK et ses 3 enfants à la Rozette

## ■ Carte d'identité : Prolongation de la durée de validité

La durée de validité des cartes nationales d'identité pour les personnes de plus de 18 ans, est passée de 10 à 15 ans.

Cet allongement de 5 ans est valable pour les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) des adultes délivrées depuis le 2 janvier 2004.

La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité qui est inscrite sur votre carte ne sera pas modifiée. *Attention cependant, car si vous voyagez à l'étranger, certains pays ne reconnaissent pas cet allongement s'il n'est pas effectivement inscrit sur la carte (Belgique par exemple)*

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité des mineurs ou établies avant votre majorité. Elles restent valables seulement 10 ans à partir de la délivrance.

**IMPORTANT : A partir du 20 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne seront plus recevables à la mairie.**

En effet, les cartes nationales d'identité sont maintenant soumises aux mêmes règles que les passeport. Cette nouvelle procédure impose l'utilisation de télé-transmission et de numérisation qui ne peuvent pas être mises en place dans toutes les communes.

Ainsi, dans le Cantal, seulement 9 communes ont été équipées par l'État du dispositif en question. Il s'agit de Aurillac, Arpajon sur Cère, Massiac, Mauriac, Maurs, Murat, Riom es Montagne, Saint Flour et Ydes.

Bien entendu Marion reste à votre disposition pour tout renseignement ou accompagnement complémentaire.

## ■ Bibliothèque

Les services du Conseil Départemental nous ont signifié que le bibliobus ne se déplacerait plus dans les communes. Cependant, vous pouvez toujours profiter de ses services en allant réserver à l'avance le ou les livres que vous aimeriez lire auprès de Marion, ou en appelant à la mairie (04.71.69.22.20). Par ailleurs, nous avons à votre disposition un bon nombre d'ouvrages qui nous ont été donnés et que chacun peut emprunter librement.

Si vos bibliothèques débordent et que vous ne savez pas quoi faire de vos livres et revues, ils seront les bienvenus dans nos rayonnages.

**10+5 ans**

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



Nous souhaitons améliorer notre communication sur la commune, pour cela nous avons amorcé un travail pour la mise en place d'un site internet.

Par ailleurs, nous envisageons la création d'un logo qui pourrait être associé au nom de la commune. Pour cela, nous avons pensé qu'il serait intéressant et plus riche que ceux d'entre vous qui ont des idées et / ou des talents de dessinateurs ou créateurs puissent proposer quelque chose .

Vous pouvez nous faire part de propositions en laissant votre travail à la mairie ou par mail à :

[mairie.saintchamant@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintchamant@wanadoo.fr)

## Un LOGO pour ma commune



**TERRAINS À BÂTIR**  
**SAINT-CHAMANT**

à 2 minutes de la RD922

Exposition plein Sud

4 **LOTS VIABILISÉS**  
de 900 à 1100 m<sup>2</sup>

École et commerces à proximité

**RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE**  
**LE MATIN 04.71.69.22.20**

### A LOUER

dans le Bourg de Saint-Chamant  
F4 – 125m<sup>2</sup> – 3 chambres  
Salon avec coin cuisine aménagée

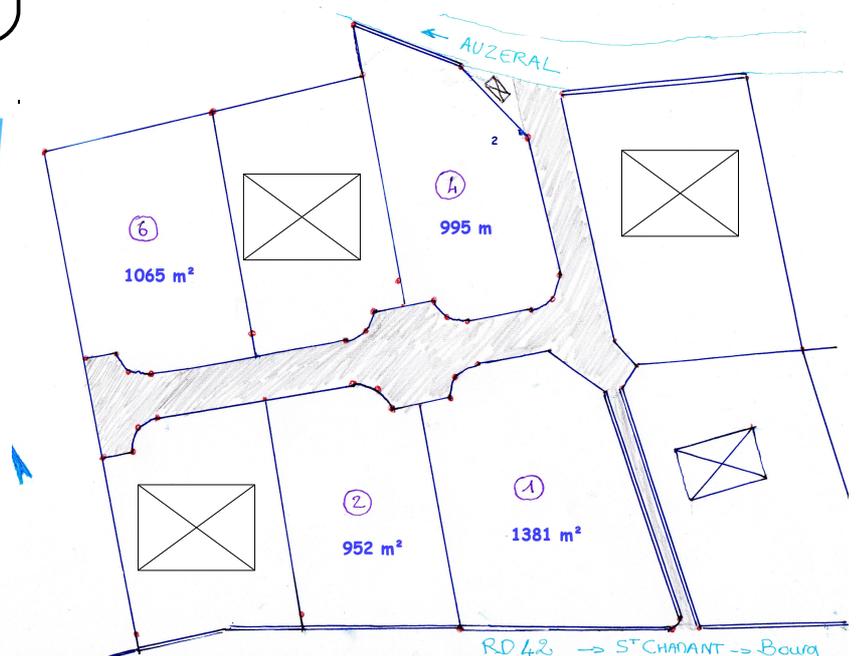
Loyer : 336 €  
Renseignements en mairie  
04.71.69.22.20

### Chez Monique

Passez vos commandes avant le dimanche midi, vous aurez du poisson et des fruits de mers le vendredi suivant, en arrivage direct de Boulogne sur Mer !  
Fraîcheur Garantie !

Chez Corinne et José  
Auberge des Volcans

Ouvert 7j/7  
Repas ouvrier – 12€  
Repas à emporter



### Nos Nounous Locales :

Mme CHAUVET Sylvie  
Eyfandes - 04.71.69.28.21

Mme GRANOILLAC Brigitte  
Le Bourg - 04.71.48.47.06

Mme VIDAL Yvette  
Les Aldières - 04.71.69.20.91

**AUBERGE DES VOLCANS**  
**HOTEL - RESTAURANT**  
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg                      Tél. 04 71 69 40 46  
 15140 ST CHAMANT      Fax 04 71 69 26 34

**Vival**  
 Viva la vie    Chez Monique    Viva la vie

Le Bourg - St Chamant  
 Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,  
**Philippe et Sylvie MERCIER**

Hameau d'Autrières  
 15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32  
 06 84 67 58 86

**Christian BIDAN**  
 Autrières - 15140 ST CHAMANT  
**BROCANTEUR**

DEBARRAS Gratuit  
 de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou  
 06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux  
 Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30

**Ets GARCELON** Raymond

TRAVAUX PUBLICS  
 MAÇONNERIE

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX  
 Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17  
 SIRET 318 279 684 00019

**GARAGE ALAIN CHAUVET**  
 Véhicules occasions  
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant  
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

**GAEC DE CONCHES**  
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP  
 Éleveurs Montbéliardes  
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41  
 lafon.eric15@orange.fr

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CHRISTOPHE VIDAL**

Le Champ de l'Hôpital  
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT  
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51  
 Portable : 06 76 38 67 05

*Vincent*  
**Créations**

Toute la petite ferronnerie décorative  
 d'intérieur et d'extérieur  
 Réalisation de vos idées

Tél. / Fax : 04 71 67 91 56

**Christian LAJARRIGE**

Boucherie - Charcuterie  
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE  
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN  
 06 82 48 09 82

A St Chamant les  
 mercredis et  
 vendredis